



RENAULT
Guyancourt - Aubevoye
1, Avenue du golf
78288 Guyancourt Cedex
API : TCRM0D023



80/82 Rue de Montreuil 75011 Paris
☎ :01 43 73 91 94

2 Juin 2004 N° 10

ASSURANCE MALADIE MANIFESTATION

LE 5 JUIN A PARIS

rendez vous Place de la république à 14h30.

DTSI NON au démantèlement !

Les organisations syndicales dont SUD RENAULT appellent tous les salariés de la DTSI et de RENAULT à cesser le travail et à se rassembler :

**MERCREDI 2 JUIN à 14 h 30 Place Bir-Hakeim
(bâtiment CC) à Boulogne.**

MAINCO :

Les salariés de Mainco sont, depuis 1 semaine, en grève pour leur salaire. Ils réclament 100 euros nets de plus sur leur base. Rappelons que leur salaire oscille entre 1000 et 1200 euros par mois.

Ce n'est pas avec des salaires si peu élevés que l'on peut vivre décemment en région parisienne (prix des loyers, coûts des transports...)

Le syndicat SUD est solidaire de leur mouvement.

Nos dirigeants savent trouver de l'argent pour s'octroyer des augmentations de salaires (plus 20% en 2003 pour le pdg de chez Renault), ils pourraient donc octroyer les mêmes augmentations pour les salariés.

Assurance-maladie

Dans la rue

le 5 juin !

Les échéances se rapprochent. Le nouveau ministre de la Santé a décidé de maintenir le calendrier prévu par son prédécesseur et de faire adopter une loi sur "la gouvernance" de l'assurance-maladie au mois de juillet. Derrière ce terme volontairement flou se cache une réorganisation en profondeur qui permettrait aux assureurs privés et aux mutuelles d'être associés à la gestion de l'assurance-maladie obligatoire.

Suite au désastre politique qu'ont constitué pour le gouvernement les élections régionales, il est difficile de pouvoir remettre frontalement en cause l'existence même de l'assurance-maladie. À défaut, il s'agit de faire entrer le ver dans le fruit afin de pouvoir, de l'intérieur, changer le fonctionnement solidaire de la Sécurité sociale.

Mais d'autres mesures sont aussi envisagées, comme par exemple, à l'exemple du forfait hospitalier, la mise en place d'une franchise obligatoirement payée par les malades sur l'achat des médicaments ou la réduction de certains remboursements. La logique de ces mesures est de remettre toujours plus en cause l'égalité d'accès aux soins en reportant sur les malades une part encore plus grande des dépenses.

Concernant le financement, le gouvernement semble se résoudre à augmenter la CSG qui est pourtant supportée pour l'essentiel par les salariés. Ceux-ci seront donc touchés deux fois : leur revenu baissera avec l'augmentation de la CSG et ils devront payer plus pour être soignés.

Dans cette situation, il est urgent d'agir. La journée unitaire de manifestations du samedi 5 juin doit être la première étape d'une mobilisation d'ampleur pour faire reculer le gouvernement et imposer une Sécurité sociale solidaire qui permette l'accès à tous aux meilleurs soins disponibles.

Gouvernance, attention danger !

Le gouvernement a décidé de faire de la gouvernance de l'assurance-maladie son projet phare. Il s'agit de réorganiser la gestion de l'assurance-maladie, d'abord en réunissant les trois caisses d'assurance-maladie - Cnam pour les salariés, Canam pour les professions libérales, Msa pour les agriculteurs -, dans une seule structure. Si ce regroupement ne pose pas de problème en soi, cette nouvelle structure aurait la possibilité de faire varier les taux de remboursement suivant le comportement des malades. Il s'agirait là d'une gestion par la restriction de l'accès aux soins, les malades les plus "économiques" étant les mieux remboursés. Une telle logique ne peut que pénaliser ceux qui n'ont pas les moyens d'assurer par eux-mêmes un accès à des soins de qualité.

Mais il y a plus. Cette nouvelle structure devrait travailler en étroite collaboration avec les complémentaires. Or la logique des assureurs privés et de la plupart des mutuelles est totalement différente de celle de la Sécurité sociale. La sécurité sociale permet un accès égal aux soins pour tous et toutes. Chacun paie en fonction de son revenu, sans tenir compte du risque qu'il représente. C'est une différence fondamentale avec les assureurs privés et même la plupart des mutuelles pour qui les plus pauvres peuvent payer moins, mais avec pour conséquence une couverture moindre. Ainsi, dans l'assurance-maladie, non seulement tout le monde peut être couvert, mais tout le monde est couvert de la même façon.

L'introduction des mutuelles et des assureurs privés dans la gestion de l'assurance-maladie risque donc d'aboutir progressivement au remplacement de la logique de solidarité par celle de la rentabilité.

Aun tel projet, il faut répondre par l'exigence d'une démocratisation de l'assurance-maladie. Il s'agit d'abord de rétablir des élections à la Sécurité sociale afin que les assurés sociaux se réapproprient cet outil. Mais, il faut aussi organiser, tant au niveau local que national, des débats collectifs rassemblant tous les acteurs du système, organisations syndicales, associations de malades, mutuelles, professionnels de santé, etc. C'est à partir de ces débats que pourra être décidé ce qui doit être remboursé par l'assurance-maladie, c'est-à-dire les meilleurs soins disponibles, et en fonction de cela les moyens financiers à mettre en œuvre.

Union
syndicale C10
Solidaires

93bis rue de Montreuil
75011 Paris

Téléphone : 01 58 39 30 20
Télécopie : 01 43 67 62 14

contact@solidaires.org
www.solidaires.org